

Relevé de délibérations du Conseil d'Administration
Séance extraordinaire du 2 février 2022
- visioconférence -

Référence	RD_DIR_CA 2022_02_02
Révision	
Date d'application	2 février 2022
Version	1

Pour information :

28 membres présents et 3 membres représentés sur 32 membres en exercice.

Délibérations	Détails des votes	Observations
<p>➤ Le CA adopte le budget initial 2022 et approuve ses éléments constitutifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les autorisations budgétaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 314 ETPT sous plafond et 120 ETPT hors plafond ▪ 60 354 616 € d'autorisations d'engagement réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ 46 041 000 € au titre du personnel ○ 13 211 611 € au titre du fonctionnement ○ 1 102 005 € au titre de l'investissement ▪ 60 198 207 € de crédits de paiement, répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ 46 041 000 € au titre du personnel ○ 13 050 202 € au titre du fonctionnement ○ 1 107 005 € au titre de l'investissement ▪ 61 635 132 € de prévisions de recettes ▪ 1 436 925 € de solde budgétaire. • les prévisions comptables suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 436 925 € de variation de trésorerie ▪ 15 668 € de résultat patrimonial ▪ 2 336 944 € de capacité d'autofinancement ▪ 1 229 939 € de variation de fonds de roulement <p>Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des autorisations pluriannuelles sont annexés à la délibération.</p>	<p>11 voix pour 3 voix contre 17 abstentions</p>	

N.B : Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de cette séance sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.